



Question écrite de la députée Kattrin JADIN
à Madame Annelies VERLINDEN, Ministre de l'Intérieur,
concernant les chiffres du trafic de cocaïne et d'héroïne en Belgique en 2020

- Bruxelles, le 7 mai 2021 –

Madame la Ministre,

La lutte contre le trafic de drogue est un enjeu fondamental pour les Autorités Publiques. Ainsi, l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies annonçait en 2020, dans son rapport sur les tendances et évolution sur les drogues, que cinquante-trois nouvelles substances psychoactives ont été détectées pour la première fois en Europe en 2019.

Ce rapport met également en exergue le fait que la saisie de cocaïne s'intensifie en Europe, y compris en Belgique.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Combien de tonnes de cocaïne ont-elles été saisies en Belgique en 2020 ? Quel est le pourcentage de l'évolution de cette variable par rapport à 2019 ?
- Dans quelle zone du pays a-t-on saisi la plus grande quantité de cette drogue en 2020 ?
- Quelle quantité d'héroïne a-t-elle été saisie par les autorités en Belgique en 2020 ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN

Réponse de la ministre :

1.

La Banque de données Nationale Générale (*BNG*) est une base de données policières où sont enregistrés les faits sur base de procès-verbaux résultant des missions de police judiciaire et administrative. Elle permet de réaliser des comptages sur différentes variables statistiques telles que le nombre de faits enregistrés, les modi operandi, les objets liés à l'infraction, les moyens de transport utilisés, les destinations de lieu, etc.

Toutefois, il n'est pas possible de réaliser des rapports sur le nombre de saisies de drogues sur base de la BNG.

Les données suivantes sont basées sur les données communiquées au Service central DJSOC/Drogues de la Police Judiciaire Fédérale (*enregistrement des saisies de plus de 0,5 kg ou 100 pilules réalisées par la Police ou la Douane*).

En 2020, les forces de l'ordre ont saisi 69,7 tonnes de cocaïne, contre 65,2 tonnes en 2019. Cela représente une augmentation de 6,9%.

2.

C'est au port d'Anvers que les plus grandes quantités de cocaïne ont été interceptées: 65,4 tonnes en 2020 contre 61,8 tonnes en 2019.

3.

En 2020, on a saisi 681 kg d'héroïne contre 1,9 tonne l'année précédente où il y avait eu 2 saisies importantes au port d'Anvers pour un total de 1878 kg.